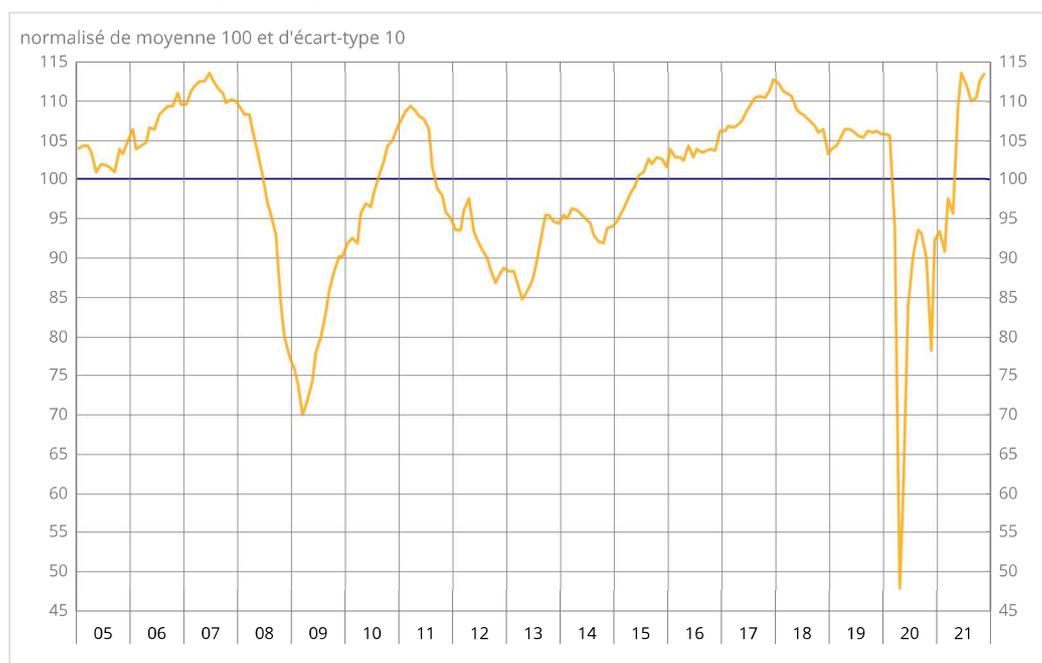




### En novembre 2021, l'indicateur de climat des affaires en France augmente de nouveau

En novembre 2021, le climat des affaires s'améliore de nouveau. L'indicateur qui le synthétise, calculé à partir des réponses des chefs d'entreprise des principaux secteurs d'activité marchands, gagne deux points. À 114, il dépasse son niveau de juin, déjà très élevé. Il demeure donc largement au-dessus de sa valeur d'avant la crise sanitaire (106) et à plus forte raison de sa moyenne de longue période (100). Cette nouvelle amélioration du climat des affaires tient principalement à la hausse des soldes d'opinion concernant l'activité et les effectifs passés dans les services, ainsi qu'à l'amélioration des carnets de commande étrangers dans l'industrie.

#### Indicateur du climat des affaires France



Source : Insee

Dans tous les grands secteurs d'activité, le climat des affaires s'améliore un peu et demeure nettement supérieur à sa moyenne de longue période.

Dans le commerce de gros, le climat des affaires est en nette amélioration par rapport à septembre 2021, en raison du rebond des soldes d'opinion sur les ventes totales et les livraisons reçues de l'étranger.

Dans le commerce de détail, le climat des affaires s'améliore également, principalement du fait de l'augmentation du solde relatif aux intentions de commandes.

Dans l'industrie, le climat des affaires s'améliore à nouveau, tiré par la hausse du solde sur les commandes de l'étranger. Les anticipations, déjà élevées, des chefs d'entreprise concernant l'évolution prévue de leurs prix de vente croissent vivement.

Dans le secteur des services, le climat des affaires poursuit sa hausse. Cette amélioration est surtout portée par les soldes d'opinion sur l'activité passée et prévue.

Enfin, dans le bâtiment, le climat des affaires reste très favorable, malgré les contraintes d'offre qui persistent.

### Indicateurs du climat des affaires et du climat de l'emploi

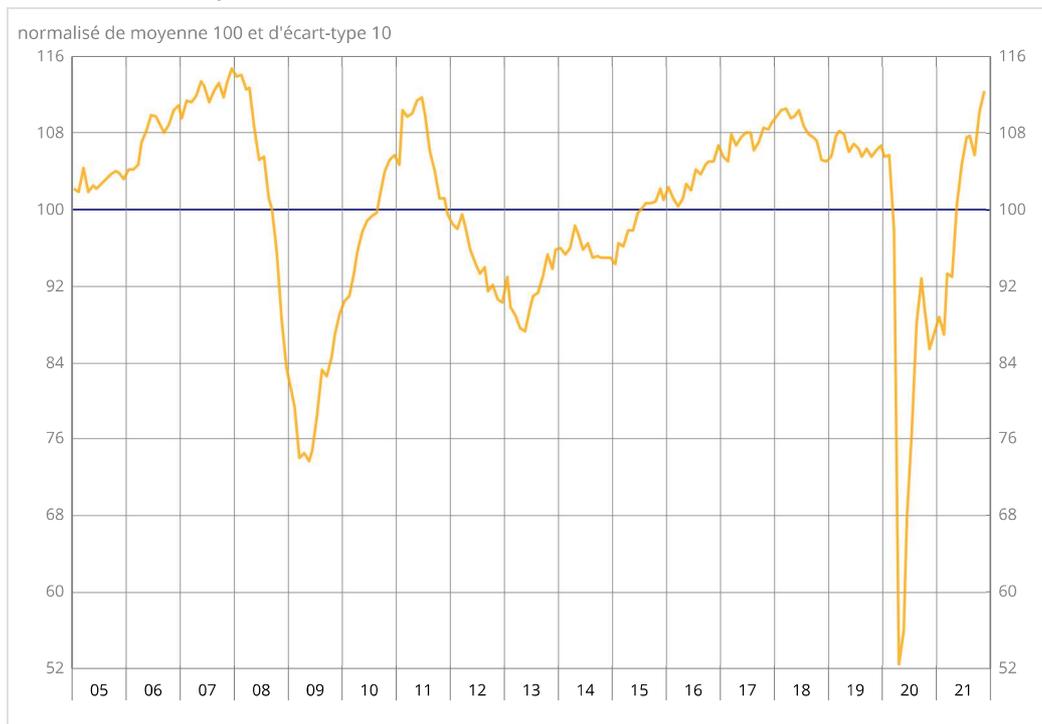
	Juil. 21	Août 21	Sept. 21	Oct. 21	Nov. 21
<b>Indicateurs du climat des affaires</b>					
<b>France</b>	<b>112</b>	<b>110</b>	<b>110</b>	<b>112</b>	<b>114</b>
Industrie	109	110	107	107	109
Bâtiment	112	113	113	113	114
Services	111	109	110	113	114
Commerce de détail	114	109	106	107	109
Commerce de gros	113	-	109	-	114
<b>Emploi</b>					
	<b>107</b>	<b>108</b>	<b>106</b>	<b>110</b>	<b>112</b>

Sources : Insee, enquêtes de conjoncture

### Le climat de l'emploi poursuit sa hausse

Le climat de l'emploi s'améliore de nouveau en novembre, après le net rebond d'octobre. L'indicateur gagne deux points pour atteindre 112. Bien au-dessus de sa moyenne de longue période (100), il atteint son niveau le plus élevé depuis juin 2011. Cette nouvelle amélioration est notamment due à l'augmentation du solde d'opinion relatif aux effectifs passés dans les services hors agences d'intérim.

### Indicateur du climat de l'emploi France



Source : Insee

### Révisions

Le climat des affaires en France, le climat des affaires dans les services et le climat de l'emploi d'octobre 2021 sont tous trois révisés à la baisse d'un point. Ces révisions s'expliquent principalement par la prise en compte de réponses tardives d'entreprises.

## Pour en savoir plus

---

L'indicateur de climat France vise à résumer l'information fournie par les enquêtes de conjoncture dans l'industrie, les services, le commerce (de détail et de gros), et le bâtiment. Il est construit à partir de 30 soldes d'opinion issus de ces enquêtes. L'indicateur de climat de l'emploi est obtenu à partir des 10 soldes sur les effectifs, passés et prévus, des enquêtes dans l'industrie, les services, le commerce de détail et le bâtiment. Les soldes relatifs à l'emploi dans les services repris dans l'indicateur de climat de l'emploi distinguent les services hors intérim des agences d'intérim ; pour ces dernières, les soldes sur les effectifs passés et prévus ne sont pas pondérés, contrairement aux autres secteurs. Depuis les données définitives d'avril 2020, le mode de correction de la non-réponse a été modifié par rapport à la méthode usuelle qui consistait à compléter les réponses manquantes en reportant les dernières déclarations des entreprises non-répondantes. Les résultats sont à présent calculés sur la base des seules entreprises répondantes.

Les réponses à ces enquêtes ont été collectées entre le 28 octobre et le 19 novembre 2021.

Prochaine publication : le 16 décembre 2021 à 8h45.

Contact presse : [bureau-de-presse@insee.fr](mailto:bureau-de-presse@insee.fr)

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : [twitter.com/InseeFr](https://twitter.com/InseeFr)



Institut national de la statistique et des études économiques

88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex

Directeur de la publication : Jean-Luc Tavernier

ISSN 0151-1475